



Commission de Discipline n°22 - 18 février 2026 (Toulouse)						
Sanction	Sursis	Article	Fonction	Championnat	Club	Motif
6 dates fermes de suspension	3 ans	20.1 Item C3	Officiel responsable	-15 ANS M 3E DIV	A	Manquement à sa charge pour l'établissement d'une feuille de match
6 dates fermes à huis clos	3 ans	20.1 Item D2	Club	-18 ANS M 1ERE DIV	B	Agression caractérisée d'une personne du public envers une personne ayant autorité
1 date de suspension avec sursis	1 an	20.1 Item B2	Licencié	+16 ANS F PREREG	A	Pénétration non autorisée d'une personne du public sur l'aire de jeu
2 dates de huis clos avec sursis	1 an	20.1 Item D1	Club	+ 16 ANS F PREREG	A	Propos incorrects, atteinte à la considération de la part du public
Relaxe			Accompagnatrice			
2 ans de suspension dont 1 ferme et 1 avec sursis	3 ans	20.1 Item C15	Joueur	-18 F 3EME DIV	B	Fausse déclarations portant atteinte à l'image d'un club